CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 OCTOBRE 2024
RELEVÉ DE DÉCISIONS

V.DEF

Membres CA présents : Jean-Luc DENECHAU ; Anne DOS SANTOS ; Pascal BERTHAULT ; Jean-Pierre BLACHE ; Bernard BOCQUET ; Marie-Pierre CARTERON ; Marie-Pierre CHAURAY ; Jean-Christophe COUR ; Amélie DUPUY ; Christine FOURICHON ; Pierre-Yves GUILLEMOT ; Géraldine HENRI ; Claude LE BACQUER ; Pierre LE BOUCHER ; Jean-Claude MERIC ; Nathalie PEBEREL ; Marie-Gabrielle PENN ; Ed RUSSO ; Anabelle SALA ; Corinne VANVERTE

Membres CA excusés : Paul ADAM ; Billy BESSON ; Laurent BOURRIQUEL ; Olivier BOVYN ; Christine COURTOIS ; Valérie DARROU ; Sacha DAUNAR (en visio) ; Christophe DUMOULIN (en visio) ; Anne GALLO ; Romain GAUTIER ; Betty LE GUILLOU ; Corinne MIGRAINE ; Corinne ROBERT (en visio) ; Brigitte VIAUD ; Aline VIELLE

Invités présents : Marc BOUVET ; Guillaume CHIELLINO ; Eric MARLIOT ; Baptiste MEYER-DIEU ; Philippe MOURNIAC ; Elisabeth NEIDHART

Invités excusés : Loïc BILLON ; Sylvie LASSEAUX

Liste procurations :

Paul ADAM donne procuration à Claude LE BACQUER.
Laurent BOURRIQUEL donne procuration à Jean-Claude MERIC.
Olivier BOVYN donne procuration à Pierre LE BOUCHER.
Christine COURTOIS donne procuration à Christine FOURICHON.
Valérie DARROU donne procuration à Marie-Pierre CHAURAY.
Anne GALLO donne procuration à Bernard BOCQUET.
Romain GAUTIER donne procuration à Nathalie PEBEREL.
Betty LE GUILLOU donne procuration à Géraldine HENRI.
Aline VIELLE donne procuration à Pascal BERTHAULT

1 Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 22 juin 2024

Décision CA-241005-01	Le Conseil d'Administration de la FFVoile entérine le Procès-Verbal du CA du 22 juin 2024 après modification du point 6.2. Publication électronique du relevé de décisions du CA sur le site Internet de la FFVoile le 7 novembre 2024.

2 Informations générales et questions/ réponses aux membres du Bureau Exécutif

Information	* Pas de question du CA au BE. * Point d'information sur les dernières actualités

3 Information sur la délivrance des licences au 30 septembre 2024

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance de la délivrance des licences et titres de participation au 30 septembre 2024. La FFVoile recense à cette date : ▪ 56 562 LCA (- 0,6 % par rapport à 2023 à la même date et + 0,2 % par rapport à 2019) dont 2 315 prises en ligne ▪ 16 670 LCJ (- 4,9 % par rapport à 2023 à la même date et – 5,2 % par rapport à 2019) dont 157 prises en ligne ▪ 183 081 PV/PVR (+ 2,3 % par rapport à 2023 à la même date et + 17,5 % par rapport à 2019) ▪ 4 840 Temporaires 1 jour (+ 7,1 % par rapport à 2023 à la même date et – 0,6 % par rapport à 2019) ▪ 2 947 Temporaires 4 jours (- 5,8 % par rapport à 2023 à la même date et – 2,7 % par rapport à 2019) ▪ 7 121 Pass FFVoile (+ 40,9 % par rapport à 2023 à la même date et – 44,5 % par rapport à 2019)

4 Vie fédérale

4.1 Risques et opportunités budget 2024

Information	Le Conseil d'Administration prend connaissance des risques et opportunités pour le budget 2024 avec à date un risque chiffré à 50 K€. Il est également informé d'un don d'équipements sportifs attribué par Paris 2024 à la FFVoile mais avec un impact neutre sur le résultat net à date.

4.2 Election au CA mandature 2024-2028

Information	Le Conseil d'Administration prend connaissance des informations concernant l'élection au CA pour la mandature 2024-2028 (catégorie générale, pour les représentants des arbitres, entraineurs et SHN), et en particulier pour rappel les dates des périodes électorales et des appels à candidatures des différentes catégories.

4.3 AGO à distance pour les ultramarins

Décision CA-241005-02	Le Conseil d'Administration de la FFVoile valide : - la mise en place d'une AGO Hybride le 29 mars 2025, ouverte à distance uniquement aux délégués ultramarins qui le souhaitent compte tenu des aspects RSE et des coûts de déplacement, - le principe de modifier les textes statutaires de la FFVoile lors de la même AGO de mars 2025 pour inscrire pleinement et sans ambiguïté ce principe/ cette faculté dans les textes de la FFVoile.

4.4 Pôle voile Marseille

Information	Le Conseil d'Administration prend connaissance des différentes informations concernant le Pôle voile Marseille dont la démission au 14/08/2024 des Président, Secrétaire général et Trésorier. Il est informé que la FFVoile a tenté d'assurer à la suite et au plus vite, la continuité de l'action de la structure avant la mise en place sereine d'une nouvelle équipe de dirigeants pour l'Olympiade 2025 – 2028.

4.5 Appartement à vendre immeuble Bocquillon

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance de l'abandon de l'achat de l'appartement de l'immeuble Bocquillon à la suite du refus par les propriétaires de céder l'appartement à un prix inférieur plus adéquat pourtant au prix du marché.

4.6 Travaux EPMR

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile est informé du début des travaux réalisé au siège pour la mise en place d'un EPMR et de l'obtention par la FFVoile d'une subvention de l'ANS à hauteur de 134 K€.

4.7 Bilan du fonctionnement du CA – Tour de table débriefing

Information	Un tour de table des administrateurs permet de dresser le bilan du fonctionnement du conseil d'administration (CA) sur la mandature et d'envisager éventuellement des évolutions pour la prochaine olympiade.

Direction Technique Nationale

4.8 JO et PO : premiers bilans et perspectives

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance du premier bilan des Jeux Olympiques 2024 et de la préparation olympique 2021-2024 en présence de Philippe MOURNIAC, Directeur de l'Equipe de France de Voile.

5 Développement

5.1 Bilan de saison EFVoile

Information	Le Conseil d'administration de la FFVoile prend connaissance du bilan de la saison des écoles françaises de voile.

5.2 Déploiement du programme 5000 équipements

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance du déploiement du programme des 5 000 équipements (6 écoles de voile itinérantes et 18 bateaux collectifs).

5.3 Organisation des évènements de l'automne du service

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance des différents évènements à venir lors de l'automne 2024.

5.4 Vendée Globe Virtuel des écoles

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance du communiqué de presse concernant le Vendée Globe Virtuel des écoles.

6 Pratiques Sportives

6.1 Dossiers Grands Evénements Voile Légère

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance du dossier d'organisation de Grands Evénements Voile Légère avec une dotation financière pour les compétiteurs supérieure ou égale à 15 K€. Toute épreuve dans cette situation doit être signalée à la Fédération Française de Voile via l'outil de saisi calendrier et nécessite une validation de la FFVoile pour être publiée sur le calendrier Fédéral. La conclusion d'une convention avec l'autorité organisatrice visant à formaliser les engagements réciproques pourra être envisagée

6.2 Modification du Règlement technique des Pratiques Sportives Compétitives

Décision CA-241005-03	Le Conseil d'Administration de la FFVoile valide la modification du règlement des pratiques sportives et compétitives, y compris un ajout fait en séance à l'article 1.4.4.1. Publication électronique du règlement modifié sur le site Internet de la FFVoile 11 octobre 2024.

6.3 Modification du Règlement des Championnats de France Jeunes à partir de 2025

Décision CA-241005-04	Suite à la validation du Bureau Exécutif en date du 21 juin puis du 14 septembre, le Conseil d'Administration valide les modifications de règlement des championnats de France Jeunes à partir de 2025, y compris deux ajouts fait en séance à l'article VI.3. Publication électronique du règlement modifié sur le site Internet de la FFVoile le 11 octobre 2024.

6.4 Règlement des Championnats de France de Pratique Handivalide et Paravoile

Décision CA-241005-05	Le Conseil d'Administration de la FFVoile valide le règlement des Championnats de France de pratiques Handivalide et Paravoile applicable à partir de 2025. Publication électronique du règlement sur le site Internet de la FFVoile le 11 octobre 2024.

6.5 Règlement des Directeurs de Course au Large

Décision CA-241005-06	Suite à la validation du Bureau Exécutif en date du 16 juillet 2024, le Conseil d'Administration valide les 3 modifications du Règlement des Directeurs de Course au Large proposées par les Pratiques Sportives Habitable : - La Composition de la Commission et règle de rotations des collèges Skippers, Organisateurs et Directeurs de Course au Large (art 3.1) - La détermination de la liste officielle des Directeurs de Course au Large habilités (art 5.1.1) - La définition des missions (annexe 1) Publication électronique du règlement modifié, des directeurs de Course au Large, sur le site Internet de la FFVoile le 30 octobre 2024.